UNIL | Université de Lausanne
Institut de géographie
et durabilité

No **30**. Mai **2013**
dossier:

[**Vues** sur la ville]

Urbanisme temporaire et projet
La ville malléable, solution ou mirage?

Dérivée du temps, la ville est un processus ouvert à la fois sur le passé et sur l'avenir. Elle se renouvelle en permanence dans l'interaction structurante entre le passé dont elle est issue et le projet qui la tire vers son propre avenir. Mémoire du passé et projet d'un à venir possible sont aussi au cœur de l'expérience humaine du temps. Ainsi, les temporalités des villes sont à la fois celles de leurs formes et de leurs fonctions, dans leur réalité physique, et celles des pratiques des citadins. Mais les temps de l'édification des formes et de la transformation des fonctions et des usages des espaces urbains sont aussi les compagnons de route de l'urbaniste.

L'urbanisme contemporain examine le devenir des villes et de leurs habitants sur les deux versants du temps en posant comme principe que la ville, en tant que réalité sociale et matérielle, est capable de « muter » sur elle-même. Le projet s'adosse ainsi à la profondeur du champ temporel de la mémoire. Cependant, c'est bien le primat du futur, du « devancement de soi », de la recherche d'une autre qualité d'avenir qui émerge comme caractéristique majeure de l'action projectuelle. La tâche est toujours à recommencer. Le travail de l'urbaniste s'inscrit plus que jamais dans une démarche d'améliorations progressives et toujours ouvertes. Le temps du projet est aussi aujourd'hui celui de la négociation, celui de l'apprentissage de la culture du projet, ou celui de l'affrontement entre des conceptions diverses du changement urbain.

De fait, les projets urbains sont aujourd'hui nourris par des impératifs majeurs relevant d'échelles temporelles et spatiales en apparence contradictoires. L'injonction de la durabilité appelle à transmettre aux générations futures une ville vivable. Mais l'urgence des demandes présentes exige aussi de qualifier et d'amplifier les usages à court terme de la ville, ici et maintenant, dans un espace vécu parfois irréductible aux visions à long terme des aménageurs. Comment répondre aux défis de l'avenir sans injurier le présent ? À quelles échelles temporelles et spatiales et selon quelles modalités le débat et la décision doivent-ils être portés ? Figer l'espace, refuser globalement tout projet de développement urbain est une tentation forte dans des périodes de crise marquées par l'incertitude. Comment penser la mutabilité des objets et des espaces urbains dans leurs formes, leurs fonctions et/ou leurs usages sans renoncer à l'écoute attentive des doutes des habitants ?

Le temps du projet durable est celui de la démocratie. En privilégiant les usages sociaux de la ville, en essayant de prendre en compte de manière très concrète, la façon dont les citadins investissent les espaces hérités, à remanier et à régénérer, l'urbanisme temporaire peut, peut-être, apporter des réponses pertinentes à ces questions. Renversement de perspective interrogeant les pratiques des professionnels, il peut se concevoir comme une action d'organisation et d'aménagement d'un espace public par des installations inédites, éphémères et/ou malléables destinées à intensifier la qualité des usages et l'attractivité à court terme sans renoncer à les intégrer à des projets à long terme. À moyen terme, il pourrait s'inscrire dans une perspective de revalorisation expérimentale, progressive des tissus urbains accompagnant et médiatisant des projets dans un mouvement d'édification de la durabilité urbaine, créant de la modernité sur le mode mineur. Il permettrait ainsi aux professionnels et au politique d'organiser et d'orchestrer la qualité urbaine suivant différentes échelles de temps, aidant à préfigurer des projets locaux qui exigent du temps long et de les crédibiliser dans l'attente des programmes qui lui donneront corps.

AC

Sommaire

En vue 2
Quel temps est-il ?
Eloge du chrono-urbanisme. (LG)

Dossier 3
Friches temporelles et aménagements urbains temporaires. (LC)

Bonnes pratiques 7
Des réponses temporaires durables. (LE)

Pre-vues 8
10ème Rencontre franco-suisse des urbanistes: « Concevoir la ville pour vivre le temps ».

Quel temps est-il ?
Eloge du chrono-urbanisme

"L'espace est la forme de ma puissance,
le temps est la marque de mon impuissance."
Jules Lagneau

A la question banale du "temps qu'il fait" qui occupe une partie de nos conversations quotidiennes, nous pourrions susbstituer la complexité du questionnement sur le "temps qu'il est" dans nos vies et dans nos villes qui pourrait les enrichir

Au delà de l'anecdote, on peut constater que le temps est longtemps resté le parent pauvre des réflexions sur le fonctionnement, l'aménagement ou le développement des villes et des territoires au bénéfice des infrastructures. Chercheurs, professionnels et politiques ont souvent abordé la ville comme une entité amputée, fonctionnant seize heures sur vingt-quatre et cinq jours sur sept. On a longtemps aménagé l'espace pour gagner du temps mais on a plus rarement fait l'inverse. Pourtant, les systèmes urbains ne sont pas figés. Ils évoluent selon des rythmes quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers ou séculaires, mais aussi en fonction d'évènements et d'usages difficiles à articuler. Les horaires et les calendriers d'activités des hommes et des organisations donnent le tempo, règlent l'occupation de l'espace et dessinent les limites de nos territoires vécus, maîtrisés ou aliénés. Mais les temps changent. L'évolution rapide de nos modes de vie nous oblige à changer de regard et à adopter le temps comme autre clé de lecture et d'écriture de nos villes.

Mutations rapides. Les rythmes de nos vies et de nos cités se transforment sous l'effet de phénomènes concomitants : individualisation des comportements et abandon progressif des grands rythmes collectifs ; urbanisation généralisée ; tertiarisation ; diminution du temps de travail ; apparition d'un temps global, développement des TIC qui donnent l'illusion d'ubiquité à des individus qui veulent souvent tout, tout de suite, partout et sans effort. Plus globalement, la dictature de l'urgence, l'hypertrophie du présent et la survalorisation du passé s'accompagnent d'une incapacité à penser le futur et à se projeter pour construire notre avenir. Notre société semble malade du temps.

Nouveaux régimes. Ces mutations ont transformé notre rapport à l'espace et au temps et fait exploser les cadres spatio-temporels classiques de la quotidienneté et les limites des territoires et calendriers d'usage. Unifiés par l'information, les hommes n'ont jamais vécu des temporalités aussi disloquées. A une concomitance des espaces et des temps a succédé un éclatement, une disjonction conjuguée à une nouvelle temporalité. La flexibilité généralisée des temps sociaux alliée à la diversification des pratiques à l'intérieur de chaque temps social dessinent de nouvelles « cartes du temps », de nouveaux régimes temporels différenciés selon les situations sociales, les sexes, les générations et les territoires.

Tensions. Confrontés à cette désynchronisation, nos emplois du temps craquent. Chacun jongle avec le temps entre sa vie professionnelle, familiale et sociale, son travail et ses obligations quotidiennes. Face à la responsabilisation accrue et aux difficultés d'arbitrage, « la fatigue d'être soi » guette les plus fragiles. A d'autres échelles, les conflits se multiplient entre les individus, les groupes et les quartiers de la « ville polychronique » qui ne vivent plus au même rythme. Plus grave, de nouvelles inégalités apparaissent entre populations, organisations et territoires inégalement armés face à l'accélération et à la complexification des temps sociaux.

Premiers arrangements. Confrontés à ces mutations les individus et les territoires s'organisent. Les politiques des temps de la ville nés en Italie dans les années 90 ont essaimé en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et en France. Des outils d'observation et de négociation ont été élaborés, des expérimentations ont été lancées (horaires de services, transports, crèches…) et l'approche irrigue peu à peu d'autres politiques publiques. Partout les calendriers de nos « saisons urbaines » se noircissent « d'événements » qui permettent de « faire famille » ou « territoire » et de maintenir une illusion de lien social face à un quotidien éclaté. Quelques personnes craquent et décident de lâcher prise, d'autres plus nombreuses optent pour les loisirs lents (marche, yoga, jardinage, brocante…), chercheurs et essayistes font l'éloge de la lenteur alors que des réseaux comme Slow Food et Cittaslow se développent.

Nouvelles ambitions. Au-delà de ces premières adaptations individuelles ou collectives, il est indispensable de passer à une approche chronotopique de la ville où le « chronotope » est défini comme « lieu de confluence de la dimension spatiale et de la dimension temporelle ». Nous devons prendre en compte les rythmes dans l'observation et l'aménagement et construire une « rythmanalyse », dont Henry Lefebvre avaient bien mesuré les enjeux et convoquer chorégraphes et musiciens à ces « danses de la ville ». Il est possible de concevoir un « urbanisme des temps » ou "chrono-urbanisme" défini comme « l'ensemble des plans, organisations des horaires, et actions cohérentes sur l'espace et le temps qui permettent l'organisation optimale des fonctions techniques, sociales et esthétiques de la ville pour une métropole plus humaine, accessible et hospitalière ». Dans une logique de développement durable, nous devons également réfléchir à un « urbanisme temporaire » qui s'intéresse aux modes d'occupation partiels des espaces et temps de la ville et aux « calendriers » et permette de coordonner les activités et d'assurer la polyvalence et la modularité des espaces autour de l'idée de « ville malléable », une cité durable que l'on pourrait façonner sans qu'elle se rompe. Ce nouvel urbanisme nécessite l'émergence de nouveaux professionnels, managers des temps, chargés de mettre en musique les rythmes de la ville et de trouver le bon tempo.

Obligation et opportunité. L'approche temporelle est essentielle car elle renvoie à l'homme, à son vécu et à ses aspirations. Elle remet le citoyen au centre du débat et se situe au croisement des demandes actuelles de la population : qualité de la vie quotidienne, proximité, convivialité et démocratie participative. Elle oblige à œuvrer collectivement en dépassant les barrières professionnelles, administratives ou géographiques. En mettant en place les conditions d'un débat public on peut espérer retrouver la maîtrise de nos temps de vie, échapper à la dictature de l'urgence, lutter contre les nouvelles inégalités sans renvoyer l'arbitrage sur les plus faibles. L'occasion est belle de reconquérir des marges de manœuvre et de reprendre en main notre futur autour de choix tels que la qualité de la vie et le développement durable. En géographe, urbaniste, aménageur et futurs "temporalistes", il serait bon de contredire Jules Lagneau et d'apprendre ensemble à "habiter le temps" selon la belle expression de feu Jean-Marie Tjibaou.

LG

Friches temporelles et aménagements urbains temporaires.

L'experience comme apprentissage; souplesse, robustesse et reactivite

La notion de temporalité est au cœur-même de la démarche des aménagements temporaires. Cette démarche d'aménagement, comme nous l'a appris le projet «Scuba», qui constitue ici le point central de notre propos, permet de combler un «vide temporel» en occupant temporairement un «vide spatial» laissé provisoirement à l'abandon. La réalisation de ce projet repose, en particulier, sur la notion de «friche temporelle» générée par la planification urbaine.

Cette expérience de terrain qui s'est déroulée durant l'été 2012 à l'emplacement du carrefour de la Sallaz à Lausanne, a démontré, entre autres, qu'un aménagement provisoire pouvait redonner une qualité d'usage à un espace, en peu de temps. En effet, comme nous le verrons par la suite, cette démarche d'aménagement a permis de répondre à une situation de crise dans des temps extrêmement courts. Malgré un contexte social tendu et des délais très serrés, le résultat de cette démarche a mis en évidence à la fois, sa robustesse et sa flexibilité, mais également, une grande réactivité. Bien que l'urgence ait caractérisé l'ensemble du processus, l'aménagement temporaire «Scuba» a réussi à maintenir une certaine humanité au cœur de ce quartier en pleine mutation. Le premier bilan qui s'en dessine, suscite beaucoup d'intérêt et encourage à recourir davantage à cette démarche d'aménagement.

La démarche temporaire qui aura permis d'initier et de réaliser cette installation éphémère semble, a posteriori, s'apparenter à une véritable tactique urbaine. C'est ce que cet article tentera d'illustrer grâce aux résultats d'un travail de recherche réalisé dans le quartier de la Sallaz, à Lausanne, dont la question-titre est la suivante : les aménagements papillons; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ? Pistes de réflexion concernant les projets d'aménagement urbain qui intègrent, dans leurs processus de conception et de développement, des installations temporaires[1].

Un été à la Sallaz

Durant l'été 2012, le carrefour de la Sallaz, situé en limite nord de la Ville de Lausanne, s'est métamorphosé en une véritable plage de sable accueillante et conviviale. Cet aménagement urbain temporaire, dénommé «Scuba» par ses concepteurs[2], a permis de redonner une nouvelle attractivité et une réelle valeur d'usage à ce lieu situé au cœur-même de ce quartier. A la fois innovante et singulière, la démarche du projet d'aménagement «Scuba» a démontré entre autres que l'aménagement temporaire constitue un outil, à par entière, d'aménagement urbain. Les projets d'aménagements temporaires ne sont, en effet, pas uniquement cantonnés à des manifestations culturelles, de plus ou moins grande envergure. Le potentiel de leur champ d'application est bien plus vaste. Cette démarche de projet peut également trouver une utilité dans le cadre d'une réalité ordinaire. L'aménagement temporaire du carrefour de la Sallaz l'illustre parfaitement. Cette expérience urbaine inédite a ouvert un large champ de réflexion et d'expérimentation en termes de conception et de développement de projet, qui ne se limite pas seulement au cas particulier rencontré à la Sallaz, bien que ce dernier en soit le premier point d'ancrage.

[1] Analyse complète disponible sur:
http://mesoscaphe.unil.ch/igul/memoires/bd/

[2] b+e landscape, bureau d'étude en architecture du paysage, Neuchâtel

Figure n°1. Installation temporaire «Scuba», carrefour de la Sallaz, été 2012

Principaux repères temporels

Automne 2011 : L'ouverture d'une route de contournement, située en contrebas du carrefour de la Sallaz, a provoqué le basculement du trafic motorisé sur ce nouvel axe de transport. La réalisation de cette route de contournement, étape clef nécessaire au début des travaux de réaménagement de ce lieu en une esplanade piétonne, a soudainement isolé cet espace des quartiers environnants.

Hiver 2012 : En attente du début des travaux de réaménagement, ce carrefour «désaffecté», s'est progressivement transformé en une «friche urbaine temporaire». D'autre part, et parallèlement à la réalisation de cette route de contournement, la présence d'un projet immobilier à proximité de ce carrefour a nécessité de vider de leurs habitants une partie de certains immeubles, destinés à être transformés dans les années à venir. Cette conjonction d'événements a eu pour effet une baisse importante et brutale de la fréquentation de ce lieu, en général, et des commerces de proximité, en particulier, situés en périphérie de ce carrefour.

Printemps 2012 : La direction des travaux de la Ville de Lausanne, alertée par les commerçants et les habitants du quartier, a décidé, à l'issue d'une démarche consultative, de réaliser un aménagement urbain temporaire à cet emplacement durant l'été 2012. La réalisation de cette installation éphémère avait pour principal objectif de redonner une nouvelle attractivité à cet espace inanimé durant la phase transitoire de préparation des travaux.

Eté 2012 : Pendant trois mois (de juillet à septembre), l'installation «Scuba» (Figure n°02) a permis de redonner une qualité d'usage à ce «vide urbain temporaire» inhabité. Constitué par une plage de sable de forme rectangulaire, délimité par des haies de plantation arbustive et ponctué par de grands parasols, ce lieu a été le théâtre de différents événements culturels et de rencontres conviviales pour les utilisateurs du lieu et les habitants du quartier, avant son démontage en octobre 2012.

La planification de projet à coeur ouvert

Pour véritablement comprendre le caractère innovant et potentiellement reproductible de cette démarche de projet d'aménagement, il est utile de préciser la notion de planification de projet dans le cadre d'un aménagement urbain.

Pour simplifier, le déroulement d'un projet d'aménagement urbain s'organise et se structure autour de cinq grandes étapes. Celles-ci caractérisent l'ensemble des phases dites de développement de projet, compris dans ces lignes en particulier, comme les phases de définition des objectifs, d'études préliminaires, d'élaboration de projet, de réalisation et d'exploitation. La planification d'un projet d'aménagement urbain est, en effet, organisée en différentes phases qui se succèdent dans le temps, parfois de façon linéaire, à d'autres moments, de façon itérative.

La planification de projet n'est pas un bloc hermétique figé. Au contraire, au cœur de la planification se constitue un projet. Il s'agit d'un processus actif et itératif par nature et en constante évolution. Ce rythme de développement est effectivement caractérisé à certains moments par de nombreux et longs ralentissements, tandis qu'à d'autres, par de petites et fortes accélérations. Ce découpage temporel du projet d'aménagement urbain qui génère également, au fur et à mesure, sa propre inertie, produit ponctuellement des «friches temporelles», qui se traduisent dans l'espace par des «vides urbains temporaires». Les raisons principales qui ont conduit la Ville de Lausanne à recourir à la démarche d'aménagement temporaire l'illustrent très bien. La phase de préparation des travaux, concernant la réalisation d'une esplanade piétonne à l'emplacement du carrefour de la Sallaz, a ponctuellement généré un vide urbain temporaire, en lieu et place du futur projet. Comme expliqué précédemment, cette situation, bien que transitoire, a provoqué chez les habitants et les commerçants du quartier un sentiment d'abandon par les autorités de la Ville de Lausanne. L'idée de cette démarche a été, par conséquent, d'investir ce vide urbain temporaire par le biais d'un aménagement urbain transitoire, concrétisé par la mise en œuvre de l'installation «Scuba». Ce mode opératoire s'est avéré être, en définitive, concluant dans le contexte de la planification urbaine du quartier de la Sallaz. Cette expérience de terrain couplée à une enquête qualitative auprès de différents experts dans le domaine de l'aménagement de l'espace et du développement de projet urbain, a permis, par la suite, de récolter de précieuses et nombreuses informations. Les propos et réflexions développés par ces différents interlocuteurs nous ont permis d'élaborer un certain nombre de perspectives d'action à différentes échelles spatiales et temporelles. En effet, les résultats de l'expérience de la Sallaz, croisés avec les différentes réflexions et regards de ces interlocuteurs spécifiques, nous ont aidés à énoncer plusieurs points de «forces/faiblesses» et «d'opportunités/risques» en lien direct avec les aménagements temporaires. La Figure n°2 récapitule une partie de ces résultats

sous la forme d'un tableau de synthèse. Ce bref aperçu tente de résumer l'essentiel des informations recueillies dans le cadre de cette enquête qualitative.

Par ailleurs, l'ingénierie concourante, comme source d'inspiration et concept théorique, a également guidé et structuré l'ensemble de ces réflexions.

Une taxinomie sensible

Le recoupement de ces premiers résultats avec les temporalités de la planification de projet a permis, par la suite, de dégager progressivement cinq grandes perspectives d'action en relation directe avec la démarche des aménagements temporaires. Ces premières lignes d'action tentent de tisser des liens à la fois stratégiques et opérationnels entre les différentes catégories d'aménagements temporaires et les phases de la planification de projet d'aménagement urbain, en général. En fin de compte, chacune de ces perspectives d'action est intimement liée à l'une ou l'autre des phases de la planifica-

FORCES	SYNTHÈSE
Au centre de la conception; l'utilisateur	– Tester de façon réaliste avec la participation active des utilisateurs, l'utilisation et la fonctionnalité d'un aménagement à différentes périodes de l'année – Créer un véritable bassin d'expérimentation, accessible par tous et en tout temps – Favoriser l'observation et l'expérimentation d'usage dans le but d'améliorer la qualité finale du projet pérenne (préfiguration des usages) – Renforcement du lien social – Faire d'un projet d'espace public un véritable espace public de projet
Une visibilité rassurante	– Une visibilité rassurante – Mettre en scène de façon réaliste une action à long terme par des d'actions à court terme (Ici, maintenant pour demain !) – Créer des repères temporels qui rythment des projets à long terme – Rassurer et mieux faire comprendre
FAIBLESSES	**SYNTHÈSE**
Attention ! C'est fragile	– La légèreté et la souplesse des principes constructifs sont interprétées comme de la fragilité – Les processus à court terme n'inspirent pas confiance (culture administrative)
A.T.N.I Mais qu'est ce que c'est ?! (Aménagement Temporaire Non Identifié)	– Incompréhension de la démarche par l'ensemble des acteurs (utilisateurs, techniciens, etc.)
OPPORTUNITÉS	**SYNTHÈSE**
Optimiser l'espace-temps; des transformations urbaines en douceur	– Valoriser les «friches temporelles» générées par la planification urbaine (temps des procédures, options, etc.) – Maintenir les continuités urbaines (spatiales, sociales, temporelles) – Favoriser un développement urbain de qualité – Mise en place d'une assistance à réalisation de chantier
Les aménagements temporaires; nouveau guide opératoire	– Dresser des bilans intermédiaires (revue de projet) – Vérifier la pertinence des options prises en amont du processus et réorienter le projet si nécessaire
RISQUES	**SYNTHÈSE**
Donner c'est donner, reprendre c'est voler	– Induire des usages contraires au projet pérenne – Générer de faux espoirs (effet d'annonce)
La culture de l'éphémère; l'éternité comme horizon	– Culture de l'investissement et de la construction basée sur le long terme

Figure n°2. Tableau de synthèse : forces/faiblesses et opportunités/risques

tion d'un projet d'aménagement urbain. Le Papillon, La Cigale et La Fourmi ou encore Le Caméléon, personnifient ces différentes pistes d'action qui ont pour but de prendre en compte les phases de planification du projet. En intégrant l'une ou l'autre de ces phases, elles cherchent à répondre à des problématiques et des incertitudes spécifiques rencontrées pour chacune d'entre elles. La Figure n°3 illustre la variété de ces diverses espèces d'aménagement urbain temporaire et leur potentielle intégration dans le processus de planification de projet. Cette biodiversité demeure cependant fragile et nécessite une attention particulière quant au site dans lequel ces actions pourraient être amenées à se développer.

Avant de conclure et comme le faisait remarquer Fransceco Della Casa, architecte cantonal genevois, «[...] la décision de faire appel à cette démarche de projet doit tout d'abord tenir compte des opportunités et du contexte dans lequel on souhaite agir. L'emploi systématique et uniforme de cette démarche pourrait, à termes, avoir un effet démobilisateur.» Effectivement, il ne s'agit pas d'une «formule magique» à prononcer invariablement dans l'espace urbain. Cet outil d'aménagement est à manipuler avec soin, au cas par cas, et avec beaucoup de souplesse.

Concevoir la ville pour vivre le temps

Les aménagements papillons constituent en quelque sorte une démarche d'acupuncture urbaine, caractérisée par des micro-actions ponctuelles dans des lieux précis, et appliquées temporairement aux cas par cas. Une approche active et interactive, qui qualifie les différentes temporalités de la planification urbaine. Il s'agit là d'une démarche de projet d'aménagement urbain qui tient compte de la notion de qualité d'usage et de temporalité. Le temps et l'espace se situent, sans aucun doute, au cœur-même de cette démarche d'aménagement spatial. Comme le relevait Luc Gwiazdzinski, (maître de Conférences en Géographie et aménagement, université Joseph Fourier, Grenoble) : «On a régulièrement aménagé l'espace pour gagner du temps mais plus rarement aménagé le temps pour gagner de l'espace.» Voici donc deux ressources non renouvelables qui procurent à cette catégorie d'aménagement une intensité urbaine à la fois unique et singulière. Les aménagements papillons : une nouvelle démarche de projet pour mieux gérer le temps et l'espace, et surtout, pour mieux savoir en profiter.

LC

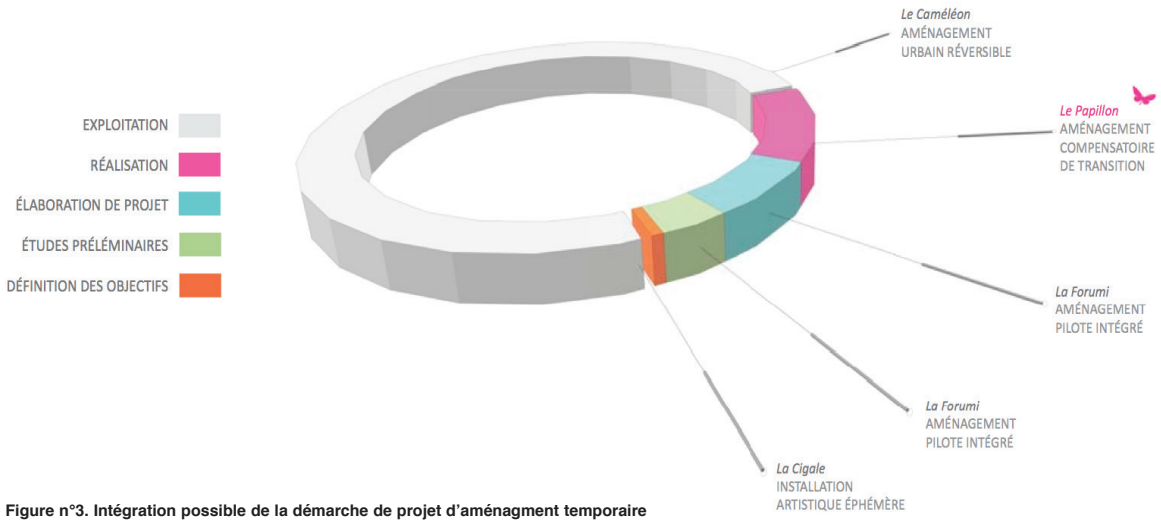

Figure n°3. Intégration possible de la démarche de projet d'aménagment temporaire au cours du cycle de vie d'un aménagement urbain

SINCERES REMERCIEMENTS

BULLIARD Patrice, BRESSENEL Bernard, DA CUNHA Antonio, DELLA CASA Francesco, ESSIG Laurent, GNAEGI Christophe, HERDÉ Pierre-Alain, RIBEIRO Marco, TRANDA-PITTION Michèle, WEIL Marcos,

Des réponses temporaires durables

Depuis plus d'une dizaine d'année, nous explorons diverses formes d'interventions urbaines dans l'espace public afin d'en transformer les usages, les vocations et/ou les perceptions.

La ville durable ne devrait-elle justement plus être durable ?

Les mutations urbaines liées aux nouvelles technologies de l'information, à la mobilité ou au rapport à l'écologie se sont accélérées ces dernières décennies à une rythme effréné mettant à mal l'héritage du bâtisseur comme une perspective immuable d'éternité. En effet, plus que jamais on démonte, détruit ou restructure nos espaces urbains faisant de nos villes un chantier permanent justifié par un plaidoyer de certitudes, d'argumentations ou de convictions de spécialistes où le doute, le test ou l'étapisation ne sont que rarement envisagés. Cette temporalité d'action peut se résumer en deux temps : Aujourd'hui et demain. Jusqu'à demain, par contre, n'est que très ponctuellement et partiellement posé. Ce temps d'accompagnement, essentiel, nécessite une nouvelle approche plus sensible, plus modeste, plus prudente et plus respectueuse du tissu vivant qui compose la ville (habitat, activité, loisirs, commerce, culture, etc.). Une perspective évolutive par étape ou par phase, des espaces publics à aménager, passant par des mesures immédiates, puis des tests, puis des confirmations apporte des réponses différenciées et salutaires à la gestion des espaces vivants de nos cités.

Esplanade d'accueil InGRID au CERN

Cette modestie d'approche dans le processus d'investissement des espaces publics – compris dans les sens d'action et financier - peut-être illustré par le projet InGRID réalisé au printemps 2011 à l'entré du campus du CERN.

Cette installation artistique paysagère temporaire planifiée pour deux ans, a contribué à métamorphoser pour un temps donné, un parking en un lieu d'échange, d'attente et de rencontre et en une plateforme multimodale distribuant visiteurs et usagers vers différents points du site du Centre européen de recherche nucléaire. En moins de 5 semaines, il est possible de changer totalement l'aspect d'un espace en réalisant une intervention ponctuelle, rapide et peu onéreuse. Des perches de saules qui caractérisent cette esplanade, sont disposées en trente-quatre modules, soit au total près de 4000 perches de plus de 8 m de haut. Ces perches de saules évoquent les trajectoires des particules après leur collision. La création de ce jardin urbain prend tout son sens du fait qu'il soit temporaire. En effet, il fallait créer un maximum d'effet avec un minimum de moyens. Matériaux du monde agricole ou du génie biologique, cette installation évoluera dans le temps et dans l'espace. Dans deux ans, ce jardin urbain cèdera sa place à l'engagement de la réfection de l'esplanade d'accueil issue d'un concours international d'architecture. Ces trente-quatre modules végétalisés viendront alors investir l'intérieur du site à divers endroits stratégiques. Le cycle de vie sera alors bouclé.

Cette nouvelle approche permet d'offrir des réponses immédiates, à coût modeste, en apportant une réponse d'usage réelle, qualitative et quantitative, durant les périodes parfois très longues qu'imposent les processus de projet. La vie quotidienne peut ainsi continuer jusqu'au début de la prochaine phase d'aménagement.

LE

Projet InGRID réalisé par belandscape.ch, architectes paysagiste et urbaniste.

Urbanistes des Territoires
Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires

UNIL | Université de Lausanne
Institut de géographie et durabilité

F S U
Section romande
Fédération suisse des urbanistes

10ème RENCONTRE FRANCO-SUISSE DES URBANISTES

Vendredi 5 juillet 2013

Université de Lausanne – Quartier Sorge - Bâtiment Génopode

« Concevoir la ville pour vivre le temps »

Aujourd'hui, de multiples temporalités urbaines, générées tant par la ville elle-même que par ses résidents, interfèrent avec l'organisation du territoire. Ainsi, le temps et l'espace se combinent pour modeler nos métropoles et ont fait naître de nombreux concepts tels que chronoaménagement, accessibilité, proximité, banques du temps, maison des temps, etc.

Penser la ville, c'est se confronter aux "prescripteurs de temps" qui l'habitent et à la pluralité des temps sociaux qui la régissent. Ainsi, concepteurs et gestionnaires doivent s'approprier les différents rythmes urbains afin de créer l'espace nécessaire à la synchronisation des temps individuels ou collectifs.

Au cœur du débat sur le projet urbain se posent les questions de la qualité du temps perçu et de l'intensité du temps vécu. Cependant, à l'heure de la ville connectée, l'ère du "tout en même temps" n'est-elle pas venue? L'enjeu de la "ville hors ligne" ne préfigure-t-il pas la révolution temporelle de demain?

Cette 10ème Rencontre franco-suisse des urbanistes, toujours bien amarrée sur les rives du Lac Léman, s'adresse en priorité aux professionnels de l'urbanisme. Les enseignants, les étudiants, les curieux et tous ceux qui s'intéressent aux temporalités urbaines sont les bienvenus.

Inscription gratuite et obligatoire (jusqu'au 21 juin 2013) : lou.herrmann@unil.ch
Renseignements : www.unil.ch/ouvdd

CONFERENCIERS

Luc Gwiazdzinski, Géographe (Université Joseph Fourier, IGA, Pacte. Grenoble) – Grand témoin.

Sandra Bonfiglioli, Professeure de Planification Territoriale et Urbaine (Politecnico di Milan).

Peggy Buhagiar, Responsable Recherches-actions, pôle Usagers Qualité et Temps (DUCT, Mairie de Paris).

Lionel Chabot, Architecte paysagiste et géographe aménagiste (Genève)

Guillaume Drevon, Doctorant (Université de Grenoble, Pacte / CEPS/INSTEAD, Esch-sur- Alzette).

Géraldine Durieux et M. Florent Cholat. Masterants (Université Joseph Fourier, IGA, Grenoble)

Jean-Michel Evin, Directeur général et **Gabriel Jourdan**, Urbaniste (Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

Olivier Klein, Chargé de recherche en géographie (CEPS/ INSTEAD, Esch-sur- Alzette).

Sandra Mallet, Maître de conférences (IATEUR, Université de Reims Champagne-Ardenne)

Michèle Tranda-Pittion, Architecte EPFL, Urbaniste FSU, Docteure en art de bâtir et urbanisme (Bureau TOPOS, Genève)

Lucie Verchère, Psychologue, Chargée de mission « temps et services innovants » (Grand Lyon)

UNIL | Université de Lausanne
Institut de géographie et durabilité

Observatoire de la ville et du développement durable

Editeur : IRIS-Ecologie

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :
Marta Alonso (Ma), Antonio Da Cunha (AD), Luc Gwiazdzinski (LG), Lionel Chabot (LC), Laurent Essig (LE), Lou Herrmann (LH).

Coordinateur d'édition : Federico Schiffrin (FS)

Impression : Institut de Géographie et Durabilité, Université de Lausanne

Toute correspondance est à adresser à l'adrsse suivante :

Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable,

Institut de Géographie et Durabilité,
Université de Lausanne,
Quartier UNIL-Mouline, Bâtiment Géopolis
Bureau : 3602
CH-1015 Lausanne
www.unil.ch /ouvdd

Téléphone : +41 (0) 21 693 30 70
Fax : +41 (0) 21 692 35 55
Courriel : marcia.curchod@unil.ch

Tirage: 1'400 ex.